

CORPLEX France KAYSERSBERG

Publication de l'Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes pour l'année 2023 au titre de l'année 2022

Conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du code du travail

Dans le respect des critères du calcul de l'Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes, la société CORPLEX France KAYSERSBERG obtient la note de **25/25** sur les deux indicateurs calculables.

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes					
Calculs automatiques, ne pas modifier.					
	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			25		25

Service des Ressources Humaines